Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CIEL, veuillez visiter :
coursbacprociel.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen – Baccalauréat Professionnel Systèmes Numériques Repère de l'épreuve : E2

Option B – AUDIOVISUELS, RÉSEAU ET ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES

Épreuve/sous épreuve : Analyse d'un système numérique

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : N° du candidat

Né(e) le : (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Baccalauréat Professionnel

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

Option B – AUDIOVISUELS, RÉSEAU ET ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES (ARED)

SESSION 2024

ÉPREUVE E2 – ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE

ANALYSE D'UN SYSTÈME NUMÉRIQUE

DOSSIER SUJET

(Dossier à rendre en fin d'épreuve)

Le sujet comporte 4 parties :

Partie 1 – Étude du système de visioconférence
Partie 2 – Paramétrages des équipements sur le réseau
Partie 3 – Étude du raccordement électrique du système
Partie 4 – Étude d'une machine à expresso

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Mise en situation et présentation du projet

Le sujet portera sur l'installation d'une salle de visioconférence à la mairie de Seyssinet-Pariset dans l'Isère.



Mise en situation

Suite à la pandémie de la COVID 19, la mairie de la ville de Seyssinet-Pariset a décidé de faire évoluer sa salle de réunion en salle de visioconférence.
L'utilisation doit être simple et à la portée de non spécialiste en informatique, multi-standardisée (MAC, PC, SMARTPHONE, TABLETTE) et conforme aux standards de qualité actuels en termes de captation audio-visuelle.
Afin d'améliorer l'accueil des intervenants, un point café est installé avec une machine à expresso.
Il appartiendra au technicien de l'entreprise en charge de l'installation de déterminer les matériels adaptés en fonction du cahier des charges défini avec les besoins du client.
Cette installation devra être connectée à cette infrastructure réseau dans le strict respect des règles de sécurité.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Description des ressources techniques

La mairie de Seyssinet-Pariset sollicite les services d'une société privée basée à Eybens (38) spécialisée entre-autre dans l'installation, la vente et la location de systèmes de visioconférence.

Afin de maintenir la distanciation sociale, la salle de visioconférence sera limitée à **4 personnes maximum en présentiel**. La zone utile de cette salle réservée à la visioconférence est de 3 m x 3,40 m. Elle est considérée comme étant de **petite taille**.

Un extrait du cahier des charges est présenté ci-après :

La société doit faire un bilan de l'existant afin de réutiliser le matériel répondant aux exigences du cahier des charges ainsi elle propose :

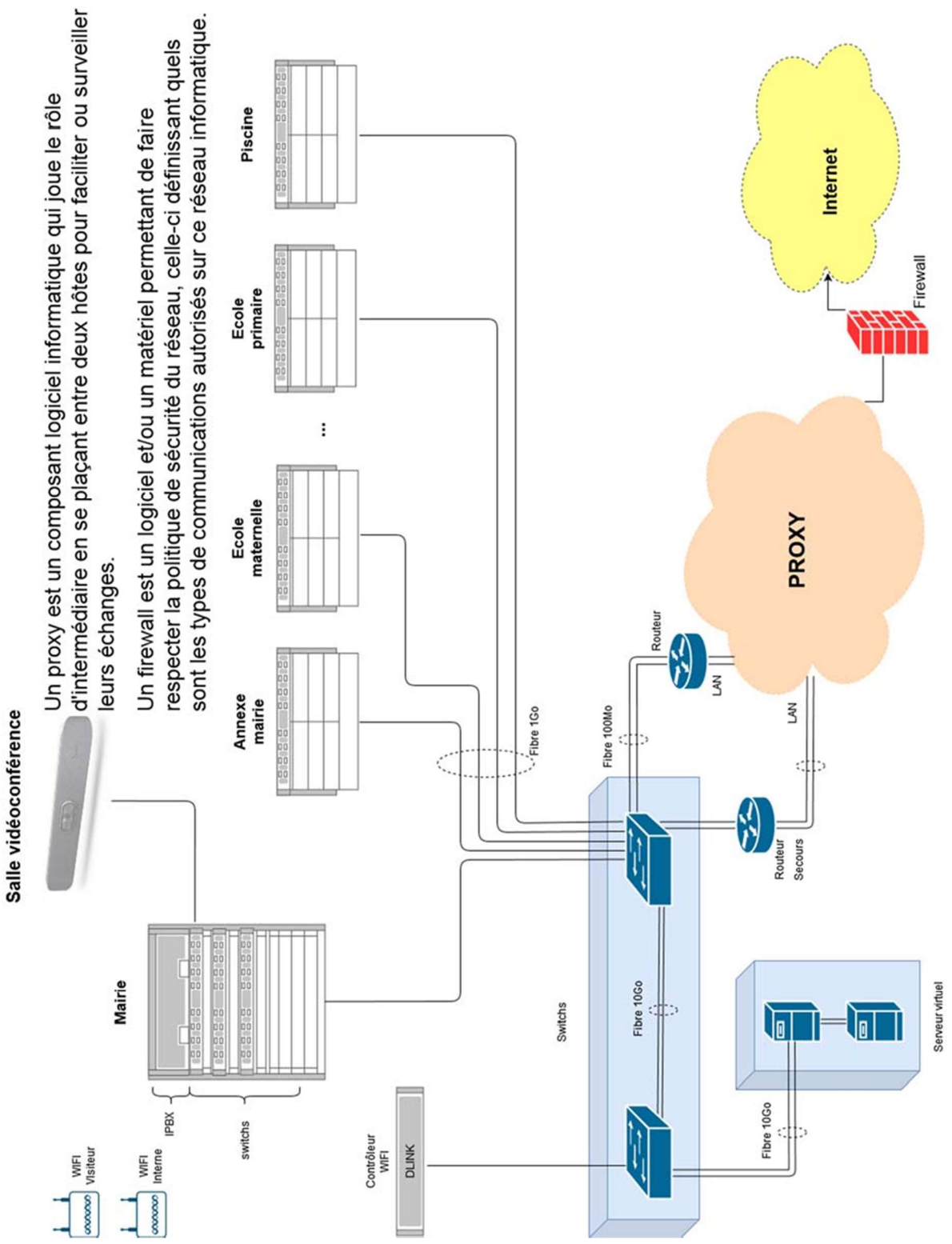
- L'acquisition de nouveaux équipements permettant :
  - un affichage dynamique 1080p avec une luminosité de 2000 lm minimum,
  - une captation vidéo dynamique intelligente automatisée (zoom, suivi, plan large),
  - une diffusion sonore,
  - une captation audio performante et adaptée à la taille de la salle,
  - un accueil des visiteurs et leur prise en charge automatisée et sécurisée,
  - la compatibilité avec les logiciels de visioconférence : ZOOM et TEAMS de Microsoft,
  - le paramétrage simple de l'écran d'accueil,
  - à tous les intervenants internes ou externes, une interconnexion facile de leurs outils informatiques afin de communiquer et partager des contenus divers,
  - de partager en un clic un contenu depuis une source.

- Un raccordement sur les éléments existants à conserver,
- Une protection électrique dédiée aux matériels de visioconférence répondant à la norme C15-100 à rajouter au tableau électrique général existant.

- L'installation et la maintenance d'une machine à expresso de marque Siemens.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Topologie réseau de la mairie de Seyssinet-Pariset



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Travail demandé

Partie 1 - Étude du système de visioconférence

Le matériel suivant est présent dans la salle :

- un vidéoprojecteur EPSON EH TW6100W ;
- 4 enceintes encastrables DAVIS 100R0 de 60W RMS ;
- un amplificateur Home-Cinéma Yamaha HTR-2071.





Photo Son-Video.com



Dans le cahier des charges, il est mentionné que le système doit permettre un affichage dynamique 1080p et 2000 lm minimum.

Question 1 - Donner la signification de ces 2 paramètres.

1080p :

2000 lm :

La société en charge de l'installation propose l'utilisation d'un système moderne tout-en-un, intégrant une barre de son active (enceinte auto-amplifiée), une caméra et des micros de captation.



Il est décidé de ne conserver que le vidéoprojecteur.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2 - Justifier ces choix à l'aide des caractéristiques techniques du vidéoprojecteur et du cahier des charges (cf. ANNEXE N°1).

Maintien vidéoprojecteur :

Abandon amplificateur :

Abandon enceintes :

La société en charge de l'installation propose à la mairie le choix entre les deux barres de son suivantes :

- *marque CRESTRON, modèle UC-B140-T (cf. ANNEXE N°2),*
- *marque POLY, modèle X30 (cf. ANNEXE N°3).*

Question 3 - Compléter le tableau suivant et **choisir** la barre de son appropriée en respectant le cahier des charges.

Exigences	CRESTRON UC-B140	POLY X30
Captation vidéo dynamique intelligente automatisée (suivi, zoom, plan large…)	□ oui □ non	□ oui □ non
Diffusion audio	□ oui □ non	□ oui □ non
Captation audio	□ oui □ non	□ oui □ non
Distance de diffusion sonore		
Prix		
Compatibilité logicielle		

Choix de la barre de son :

Question 4 - Déterminer quel type de connectique devra relier la barre de son au vidéoprojecteur (cf. ANNEXES N°1 et N°3).

Connectique :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Pour gérer l'ensemble des intervenants lors d'une visioconférence, le système Poly Studio X30 nécessite l'utilisation d'un contrôleur TC8 pour faciliter la gestion des échanges entres les interlocuteurs.

Question 5 - Préciser la connexion et l'alimentation du TC8 au Poly Studio X30 *(cf. ANNEXE N°4).*

Connexion :

Alimentation :

Lors des visioconférences, les intervenants doivent pouvoir échanger, partager sans fil, des contenus depuis tous types d'appareils en un seul clic.
Pour cela, l'installateur propose d'installer un nouvel équipement, la PULSE BOX.

Question 6 - Déterminer le nombre d'utilisateurs simultanés pouvant se connecter sur cet appareil *(cf. ANNEXES N°5 et 6).*

Question 7 - Énoncer les systèmes d'exploitation et appareils compatibles (cf. ANNEXES N°5 et 6).

Question 8 - Définir les termes « Miracast » et « AirPlay » (cf. ANNEXES N°5 et 6).

Miracast :

Airplay :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Lors des visioconférences, l'échange entre les participants se fait en Wifi avec la PULSE BOX, elle-même connectée au réseau Wifi de la mairie.

Plusieurs modes de fonctionnement sont paramétrables en fonction des besoins et des contraintes des utilisateurs.
On retrouve :

- **deux types d'utilisateurs : « interne » à la mairie ou « externe »**
- **deux types d'accès : « accès Privé aux ressources de la mairie » ou « accès libre à internet ».**

Le tableau ci-dessous donne les différents modes en fonction des profils d'utilisateurs :

Mode de la PulseBox	Profil des utilisateurs	Accès aux ressources privées du réseau de la mairie	Accès libre à Internet
Offline	Interne Externe	NON	NON
Online	Interne Externe	OUI	OUI
Isolated	Interne	OUI	OUI
	Externe	NON	NON
Isolated Box Wifi	Interne	OUI	OUI
	Externe	NON	OUI

La mairie souhaite que :

- *les utilisateurs externes puissent accéder à Internet seulement,*
- *les utilisateurs internes puissent accéder à Internet et aux ressources privées du réseau de la mairie.*

Question 9 - Déterminer le mode de fonctionnement approprié pour cette Pulse Box.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Le réseau Wifi local de la Pulse Box auquel se connectent les intervenants doit aussi communiquer avec le réseau Wifi interne de la mairie.

Ci-dessous, une vue de la fenêtre des paramétrages de connexion possibles sur la Pulse Box.



Question 10 - Indiquer le mode d'accès approprié.

Partie 2 - Paramétrage des équipements sur le réseau

Pour finaliser l'installation de ce système de visioconférence sur le réseau de la mairie, le responsable informatique assurera les paramétrages.

Afin de faciliter la connexion des participants lors des visioconférences, la Pulse Box doit être paramétrée en serveur DHCP.

Question 11 - Expliquer ce choix de paramétrage.

Afin d'éviter qu'une personne non invitée à la réunion se connecte au Wifi de la Pulse Box, il est conseillé d'utiliser un « Room code dynamique » (cf. ANNEXE N°6).

Question 12 - Expliquer le principe d'un room code dynamique.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

L'ensemble du système constitué du Poly Studio X30, du contrôleur Poly TC8 et de la Pulse Box doit être connecté au réseau de la mairie en Ethernet pour faciliter leur administration.
Le *responsable informatique propose le plan d'adressage suivant :*
Classe C, en notation CIDR 192.168.20.0/X

Question 13 - Compléter le tableau ci-dessous.

- masque de sous-réseau :
- adresse IP Poly Studio X30 :
- adresse IP Contrôleur système Poly TC8 :
- adresse IP Pulse Box :

Question 14 - Préciser par quel type de connexion se fait la mise à jour de la Pulse Box (cf. ANNEXE N°6)

Le système informatique de la mairie est équipé d'un serveur Proxy configuré manuellement.

Question 15 - Donner le rôle du serveur proxy dans le système informatique de la mairie.

Les paramètres suivants sont fournis par le responsable informatique afin de réaliser la configuration proxy de la box :

- *nom d'hôte du Proxy : www.mairie-seyssinet-pariset.com*
- *numéro de port de proxy : 3128*

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 16 - Compléter la fenêtre de paramétrage ci-dessous.



Partie 3 - Étude du raccordement électrique du système

Un circuit électrique spécialisé sera dédié au système de visioconférence.

Le tableau électrique existant de la mairie sera complété par des éléments assurant la protection des différents éléments dans le respect des normes en vigueur.



Question 17 - Expliquer ce qu'est un circuit électrique spécialisé.

Les différents éléments seront branchés sur des prises câblées avec des conducteurs portant la désignation : H07V-U (cf. ANNEXE N°7).

Question 18 - Donner la signification de chaque symbole.

H :
07 :
V :
U :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 19 - Donner la section des conducteurs normalisés à utiliser pour câbler les prises de courant où seront branchés ces différents appareils (cf. ANNEXE 15).

Section :

Question 20 - Donner la couleur normalisée des conducteurs à utiliser pour câbler cette prise.

- Couleur du conducteur neutre :
- Couleur du conducteur de protection :
- Couleur du conducteur de phase :

Question 21 - Choisir le type de disjoncteur différentiel adapté à ce type de circuit et **justifier** votre réponse (cf. ANNEXE N° 7).

Question 22 - Cocher la case indiquant le niveau d'habilitation électrique requis par le technicien pour procéder seul à l'intervention (cf. ANNEXE 14).

B1V ☐ BS ☐ BR ☐ B2V ☐

Partie 4 - Étude d'une machine à expresso

Suite à l'intervention du technicien dans la salle de réunion, le personnel de la mairie signale un dysfonctionnement sur la machine à expresso SIEMENS TI9553X. Plusieurs personnes se sont plaintes de la qualité du café qui a, selon eux, un goût de brulé. Ils utilisent du café en grains.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 23 - Énumérer les causes possibles d'un café qui a le goût de « brulé » (cf. ANNEXE N° 8).

Question 24 - Énumérer les solutions envisageables.

Le réglage (finesse) du degré de mouture étant correct, le technicien décide de vérifier le réglage de la température du café.

Question 25 - Indiquer la procédure permettant de modifier les réglages de la température (cf. ANNEXE N° 8).

Question 26 - Indiquer les choix possibles concernant le réglage de la température du café (cf. ANNEXE N° 8).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Après vérification le technicien constate que le réglage effectué par le client est correct. Il décide donc d'effectuer un test complet du circuit de chauffe.
Il commence par mesurer la température d'écoulement du café.

Question 27 - Lister le matériel nécessaire (cf. ANNEXE N° 9).

Question 28 - Préciser les conditions nécessaires à cette mesure (cf. ANNEXE N° 9).

Le technicien effectue deux mesures. Les résultats sont :

- *mesure 1 : 79° C*
- *mesure 2 : 76,5°C*

Question 29 - Calculer la valeur moyenne de la température du café et vérifier sa conformité.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Le technicien décide d'effectuer une mesure à l'ohmmètre de la valeur de résistance des CTN.

Question 30 - Indiquer le numéro des bornes sur lesquelles la mesure de la CTN1 et de la CTN 2 se fera (cf. ANNEXE N° 9).

CTN1 :

CTN2 :

Question 31 - Compléter le document réponse **DR1** (cf. p19 du sujet) en dessiner les cordons de l'ohmmètre afin d'effectuer les valeurs de résistance des CTN.

Le technicien relève les valeurs suivantes :
CTN 1 :11985 Ω à 60°C.
CTN2 :12321 Ω à 60°C.

Question 32 - Préciser si ces valeurs sont conformes et **justifier** votre réponse (cf. ANNEXE 9).

Le technicien décide de vérifier le groupe de chauffe. Il effectue un essai sous tension et mesure une intensité consommé I = 6,3A sous une tension U = 230V.

Question 33 - Calculer la puissance totale consommée par le groupe de chauffe. On prendra cosΦ = 1.

Question 34 - Indiquer le mode de raccordement des deux résistances de chauffage (cf. ANNEXE N° 10).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Les valeurs des deux résistances sont identiques.

Question 35 - Calculer la puissance consommée par chacune d'entre elles et **vérifier** leur conformité.

Le technicien décide de vérifier que les résistances de chauffe fonctionnent. Il effectue une mesure à l'ohmmètre entre les broches 3 et 4 du bornier X1 pour la comparer à la valeur théorique. Il relève une valeur de 36,5 Ω.

Question 36 - Calculer la valeur théorique de la résistance attendue entre ces deux broches et vérifier si elle est conforme (cf. ANNEXE 10).

On considèrera que les éléments du circuit de chauffe de l'expresso sont conformes. Le technicien décide de faire une mise à jour du module de contrôle et de puissance (CPM) en réalisant un « Flashage » de la machine.

Question 37 - Indiquer les préconisations de sécurité avant de connecter la cafetière au PC. Quels sont les éventuels risques ? (cf. ANNEXE N° 11)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 38 - Choisir parmi les interfaces possibles, celle sur laquelle le technicien doit se connecter. **Justifier** votre réponse.

.

Question 39 - Donner la traduction de l'acronyme HSI et **indiquer** le nombre de broche de ce connecteur (cf. ANNEXE N° 11).

Le technicien dispose d'un module de programmation, le UDA2-CS avec un connecteur 6 pins et câble HSI modifié.

Question 40 - Indiquer le risque lié à l'utilisation de ce connecteur et le moyen de s'en prémunir (cf. ANNEXE N° 11).

Question 41 - Compléter le schéma de raccordement et **préciser** le nom de chacun des éléments sur le **Document Réponse DR1** (cf. page 19 du sujet).

Question 42 - Relever le E-Number sur la plaque signalétique de l'expresso **SIEMENS TI9553X** nécessaire au flashage de la machine (cf. ANNEXE N° 12).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Le technicien appuie sur la touche « Flash » (étape 2) pour passer à l'étape 3.

Question 43 - Nommer le module à sélectionner avant d'appuyer sur « Continue » *(étape 3)* (cf. ANNEXE N° 13).

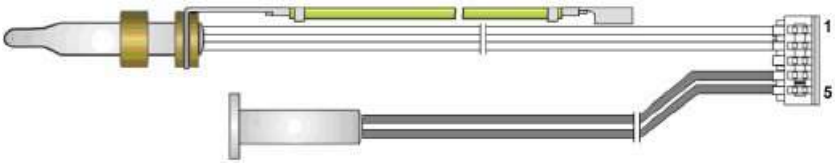
Question 44 - **Indiquer** quelles sont les préconisations à respecter après le démarrage du processus de flashage et les conséquences du non-respect de celles-ci.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

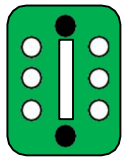
Document réponse DR1

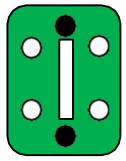
Question 31





Question 41







Nom des éléments :
- 1 :
- 2 :
- 3 :

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.